

Syndicat du bassin versant de l'Aisne Navigable Axonaise

Programme pluriannuel de restauration et d'entretien de la Crise et de ses affluents

Travaux du LOT 1

TRANCHE 2

Compte-rendu de la réunion de chantier 1^{er} mars 2018

Lieu :	7 rue de la prairie, 02200 CHACRISE
---------------	-------------------------------------

Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprise :
Syndicat du bassin versant de l'Aisne Navigable Axonaise	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques	Lot 1 : FORETS ET PAYSAGES

Nom, Prénom :	Organisme :	Présent	Absent	Excusé
GERAULT Nicolas	Président du syndicat			✓
HUGE Maurice	Vice-Président du Syndicat	✓		
LAURENT Sebastien	FORETS ET PAYSAGES	✓		
DE REKENEIRE Claude	Délégué du Syndicat	✓		
PROVINI CLAUDE	riverain de la Crise	✓		
HUCHET William	Union des syndicats	✓		
	Agence de l'eau Seine-Normandie			✓
	Direction Départemental des Territoires de l'Aisne			✓
	Fédération de l'Aisne pour la pêche et la protection du milieu aquatique			✓
	Agence Française pour la Biodiversité			✓

- Cette réunion concerne le suivi de chantier du LOT 1 de la tranche 2 du programme pluriannuel de restauration et d'entretien de la Crise et de ses affluents. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise FORETS ET PAYSAGES – (Siège Social : Ferme de la Tour, 59330 BEAUFORT) pour le lot 1 (entretien du lit et des berges) et MASCITTI NINO (Siège Social : Rue des Bûcherons, 02600 VILLERS-COTTERETS) pour les lots 2 (mise en défens de la rivière) et 3 (restauration du lit et des berges – restauration de la continuité écologique).

SITUATION ACTUELLE :

- Le tronçon 2.FCR.1 (bras de la Fausse Crise) situé en aval de la commune de Chacrise est terminé.
- L'entreprise FORETS ET PAYSAGES se situe actuellement sur le site pilote prévu dans la tranche 2 du programme de travaux au niveau de la commune de Soissons.
- L'entreprise reprendra les travaux sur ce secteur à partir du tronçon 2.CRI.2 après achèvement des travaux engagés sur le site pilote (durée prévisionnelle de 3 semaines).

Entretien de la ripisylve sur les tronçons 2.CRI.2 et 2.FCRI.2

- **Commune** : CHACRISE
- **Cours d'eau** : la Crise
- **Travaux réalisés** : Entretien ripisylve, 1 387 ml réalisés



Avant travaux (Tronçon 2.CRI.2, parcelle N°80)



Après travaux (Tronçon 2.CRI.2, parcelle N°80)



Tronçon 2.FCRI.2, (Peupleraie)



Tronçon 2.FCRI.2, (Peupleraie)

- **Observations :**

- L'entreprise FORETS ET PAYSAGES a réalisé 1 387 ml d'entretien depuis la dernière réunion de chantier.
- L'entretien de la ripisylve a permis de réaliser une sélection végétative des arbres en bordure de cours d'eau. Des trouées de lumière ont été ponctuellement réalisées, sur les zones les plus denses, afin de favoriser le développement des végétaux herbacés et arbustifs.
- Les arbres abattus ont été laissés à disposition des propriétaires des parcelles concernées. Les branches de petits diamètres ont été mises en andain (dégradation naturelle) ou brûlées in situ.
- Les embâcles, encombres et déchets ont été retirés du lit afin de restaurer la dynamique d'écoulement.
- Le chemin communal de Chacrise situé en aval du pont de la D831 au passage de la Crise sera remis en état par l'entreprise FORETS ET PAYSAGES après dégel du sol.
- Au niveau de la propriété du Moulin Le Fay, une intervention sur la ripisylve n'a pas été jugée nécessaire compte tenu de l'entretien régulier déjà effectué par le propriétaire.



[Abattage supplémentaire à réaliser \(tronçon 2.CRI.2\)](#)

- Lors de la réunion de chantier sur le tronçon 2.CRI.2, en accord avec l'entreprise FORETS ET PAYSAGES, un abattage supplémentaire a été jugé nécessaire sur un arbre présent en rive gauche de la Crise (voir photo ci-dessus) au vu de son état sanitaire. De plus, quelques produits de coupe présents en milieu de berge devront être redispesés en retrait du haut de berge.

À REALISER :

- Pour la suite du chantier, l'entreprise FORETS ET PAYSAGES va continuer les travaux d'entretien de ripisylve sur le site pilote au niveau de la commune de Soissons.

REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Le suivi de ces travaux fait l'objet de réunions de chantier. Toute personne qui le souhaite peut y participer.
- En cours de chantier, l'entreprise informera dans la mesure du possible les riverains, de son passage au fur et à mesure de l'avancement des travaux pour compléter l'information faite par les communes.
- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux d'entretien et de restauration de la Crise et de ses affluents, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées :
 - M. William HUCHET / Geoffrey PACAUD – Union des syndicats 03.23.20.36.74 – 06.07.71.26.60
 - M. Sébastien LAURENT – Entreprise FORETS ET PAYSAGES 07.76.01.80.28

FINANCEMENT

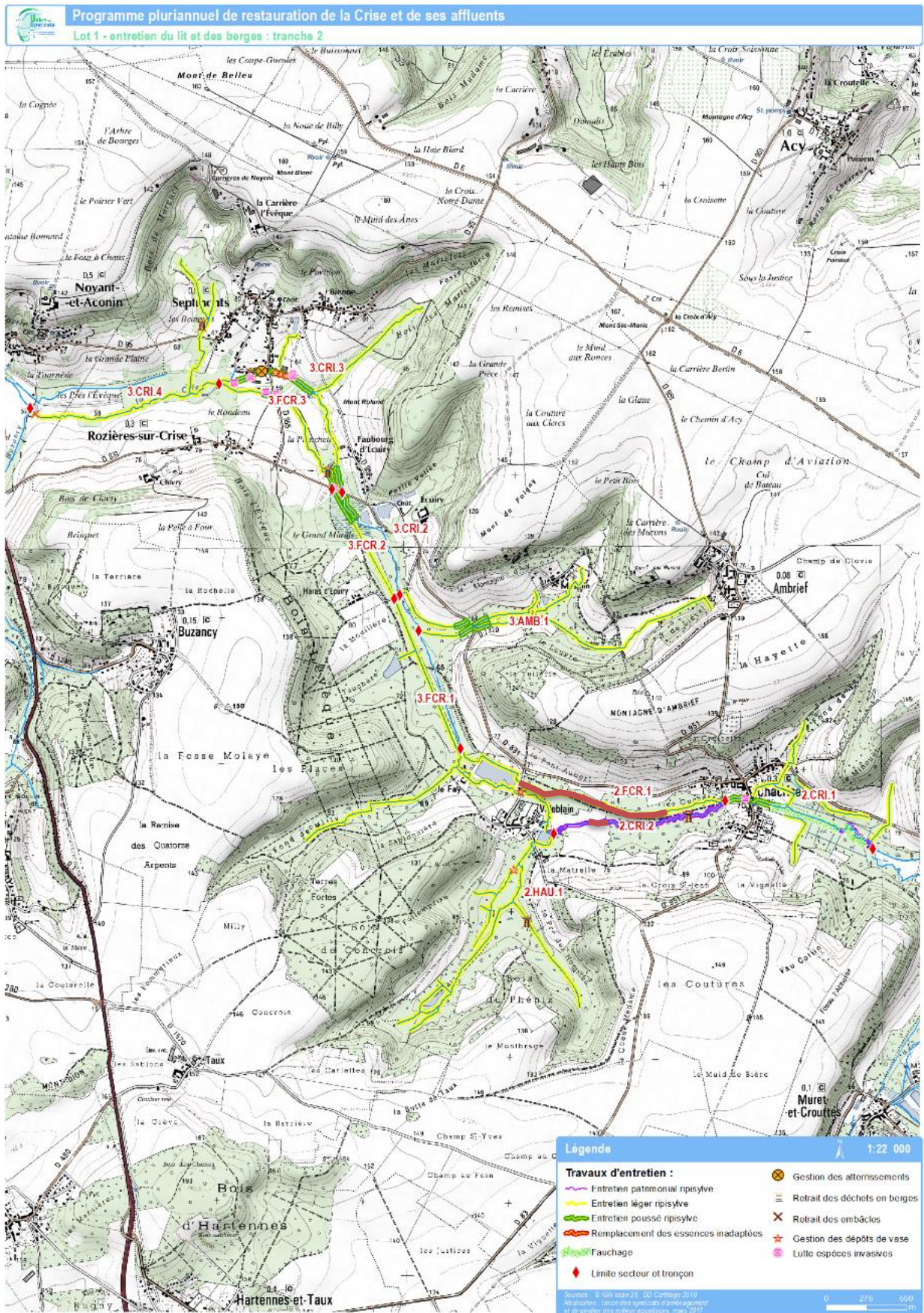
La réalisation de ce programme de travaux est possible grâce au soutien financier de :



LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

La prochaine réunion de chantier vous sera communiquée prochainement.

Annexe 1



Linéaire réalisé par l'entreprise